



Institut Technique de
l'Agriculture Biologique

COMPTE-RENDU

MISSION D'APPUI AU PROJET MADINBIOSEM

Mission réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), via l'Acta, tête de réseau des Instituts Techniques Agricoles, dans le cadre de la convention entre le MAA et l'Acta, relative à la co-animation des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) pour l'année 2018.



DECEMBRE 2018

RESUME

Dans le cadre du projet MadinBioSem, visant à l'émergence de Groupes Opérationnels (PEI), impliquant la Chambre d'Agriculture de Martinique, le GRAB Martinique et le Service d'Expérimentation en Agroécologie (SEA) de la Collectivité Territoriale de Martinique, l'ITAB a été sollicité pour réaliser une mission d'accompagnement de ces acteurs afin d'identifier une ou des stratégies à mettre en œuvre afin de répondre au besoin de semences biologiques de variétés adaptées au contexte martiniquais, et ainsi faciliter le développement de la production de légumes frais en Martinique.

Cette mission fait suite à une formation sur les semences et plants en Agriculture Biologique, à destination d'agriculteurs, porteurs de projet en maraîchage et conseillers, réalisée en mai-juin 2017 à la demande de la Chambre d'Agriculture de Martinique.

Au cours de cette mission d'accompagnement, assurée par Mathieu Conseil, responsable du pôle Maraîchage-Légumes de l'ITAB, plusieurs ateliers de travail, visites de terrain et rencontres avec les professionnels ont eu lieu. Elles ont, pour certaines également associé une délégation du GDA EcoBio (Groupement des Agriculteurs bio de Guadeloupe), dont les producteurs sont également intéressés par la démarche martiniquaise.

La dynamique constatée chez les acteurs de Martinique (GRAB, Chambre d'Agriculture, SEA, ...) a permis, au cours de la mission, de clarifier les besoins de la filière en matière de semences biologiques, les problématiques associées, et de réfléchir à une ou plusieurs stratégies envisageables pour répondre à ces besoins. Celles-ci s'appuient sur :

- Un réseau d'expérimentation en station et/ou chez les agriculteurs biologiques de Martinique pour les gammes proposées dans le commerce afin de disposer de références techniques rapidement mobilisables par les producteurs ;
- L'évaluation et la multiplication de variétés populations, ressources génétiques et espèces patrimoniales pour augmenter l'autonomie en matière de semences et de variétés adaptées localement ;
- Une montée en compétences des agriculteurs, conseillers et techniciens sur la problématique des semences (par le biais de formations, voyages d'étude...).

La dynamique actuelle devrait permettre de réaliser, dès le début 2019 et dans le cadre de MadinBioSem, une enquête de terrain, afin d'identifier précisément les problématiques rencontrées par les producteurs, et les cultures (espèces) sur lesquelles travailler en priorité. Dans un second temps, il s'agira de mettre en place, avec les agriculteurs intéressés, les premiers essais variétaux, en station et/ou sur les fermes. La poursuite du travail est conditionnée à l'implication des agriculteurs, des structures, et au montage d'un projet dédié (et de son financement !).

Enfin, la problématique étant également partagée en Guadeloupe (voire au-delà, probablement aussi en Guyane), le travail d'enquête préliminaire sera étendu à la Guadeloupe, afin d'identifier les problématiques spécifiques à ce territoire en matière de semences biologiques.

A terme, le montage d'un projet Inter-Dom sur les problématiques des variétés et semences biologiques pour les milieux tropicaux pourrait s'avérer pertinent.

Le bilan de cette mission sera transmis aux structures suivantes :

- ACTA, Chambre d'Agriculture de Martinique, GRAB Martinique

Et pour information à : DAAF Martinique, INAO, Agence Bio, ITAB

Lundi 17 Décembre – Matin : Réunion d'information – Réglementation sur la production, l'utilisation et la commercialisation de semences biologiques

Présents : I. Jean-Baptiste, J. Ollon, H. Marie-Nely (Chambre d'Agriculture de Martinique), H. Mariassousse (Productrice, GRAB), MF Servier (Ruralité Multiservices, pour le GRAB)

Excusé(s) : SEA

Après un rappel du projet MadinBioSem dans le cadre duquel s'effectue la mission (par I. Jean-Baptiste), la matinée s'est focalisée sur des rappels réglementaires, suite à l'observation de pratiques d'agriculteurs lors des précédentes missions réalisées.

- Rappels réglementaires sur la production/commercialisation de semences, Notions de catalogue officiel (Réglementation générale) ;
 - Réglementation concernant la production de semences (certification, contrôle, inscription de variétés au catalogue officiel pour les espèces concernées, ...)
 - Réglementation concernant la commercialisation de semences (vente, don, échange)
- Réglementation Bio en général, et Réglementation sur les semences et sur le régime dérogatoire pour l'utilisation de semences conventionnelles non traitées quand les gammes disponibles en semences biologiques sont insuffisantes en qualité et en quantité.
 - Une semence est bio quand les plantes parentes ont été cultivées pendant une génération au moins en AB ;
 - Une demande de dérogation est obligatoire pour toute utilisation de semence non bio pour les espèces potagères ;
 - L'utilisation de semences traitées est proscrite en AB.

L'essentiel des informations présentées sont disponibles sur les sites du GNIS : www.gnis.fr et www.semences-biologiques.org.

Ce dernier site est depuis 2018 accessible aux opérateurs des DOM. Ils ont donc la possibilité de connaître en temps réel les disponibilités en semences et plants biologiques pour un certain nombre de variétés de plantes (dont les potagères), identifier les fournisseurs (avec leurs coordonnées) et la possibilité pour ceux-ci de livrer (ou non) dans les DOM.

Lundi 17 Décembre – Après-Midi : Dispositifs de production et de diffusion de semences – Travaux en cours en métropole et Stratégies possibles pour la Martinique

Présents : I. Jean-Baptiste, H. Marie-Nely (Chambre d'Agriculture de Martinique), A. Terne (Producteur, Secrétaire-adjoint GRAB)

Excusé(s) : SEA

Pour avancer dans la mission, une clarification de la problématique et des besoins de la filière maraîchère (bio) de Martinique telle que présentée dans le projet MadinBioSem s'est avérée nécessaire.

Puis, pour faciliter la résolution du problème, l'approche CQCOQP a été utilisée :



(Source <http://www.managementvisuel.fr/livre-managez-avec-le-mind-mapping/galerie-de-matrices/>)

Les éléments de discussion figurent dans la carte Xmind figurant en Annexe 3.

La discussion a abouti à la définition suivante de la problématique martiniquaise, partagée par l'ensemble des acteurs, concernant le **besoin de disposer de semences biologiques pour des variétés adaptées au contexte martiniquais/antillais**. Pour répondre à ce besoin, plusieurs stratégies doivent ou peuvent être mises en place, à différents termes :

- 1- **A court-moyen terme, évaluation en contexte tropical des gammes commerciales de semenciers traditionnels** (métropolitains ou de pays plus proches des Antilles) et de semenciers spécialisés dans les cultures tropicales ;
- 2- **A moyen-long terme, recensement, en vue de leur préservation, évaluation et multiplication, de variétés populations endémiques ou patrimoniales**, (en particulier pour les espèces vivrières) ;
- 3- **A moyen-long terme, évaluation / sélection-amélioration / production de semences de variétés populations** (ressources génétiques, populations diverses du domaine public ...), issues de métropole, des DOM ou d'autres régions tropicales (notamment pour les cultures potagères).

Les premiers échanges ont permis de prioriser les espèces pour lesquelles les besoins sont les plus urgents (*à confirmer par une étude plus large auprès des agriculteurs, cf. enquête présentée ensuite*).

Pour l'évaluation des gammes commerciales, ainsi que pour les travaux d'évaluation/sélection/production de semences de variétés populations, les besoins concernent (priorité à évaluer plus précisément) : **laitue, tomate, concombre, giraumon, piment végétarien, aubergine, choux** (kale, chou chinois, rouge), puis, dans une moindre mesure melon, haricot, lentille, courgette, carotte.

Parmi les espèces vivrières concernées par la préservation, on peut citer le pois d'Angole, l'oignon pays, et la plupart des racines (Ignose, Dachine, Patate douce ...).

Pour confirmer ces besoins et les stratégies à mettre en place, une **enquête approfondie des pratiques et des besoins réels des agriculteurs de Martinique (voir des Antilles) est nécessaire**. Elle sera réalisée dans le cadre de MadinBioSem (voir d'autres projets, suite aux échanges de la fin de semaine avec le GRAB Martinique, le GDA EcoBio de Guadeloupe, l'association les Cols Verts, et la Chambre d'Agriculture de Martinique). Les journées du 18 et 19 décembre ont été consacrées à la réalisation d'une trame d'enquête, qui a été testée auprès de plusieurs agriculteurs.

La méthode CQCOQP a également permis d'identifier une ou des stratégies envisageables pour répondre à ces besoins, et envisager la suite de MadiBioSem :

- Pour réaliser le travail (quel qu'il soit), après le projet préliminaire MadinBiosem, un **nouveau projet doit être construit, autour du GRAB Martinique (porteur du projet)** et de la Chambre d'Agriculture (qui pourrait rédiger le projet, puis l'animer) ;
- Ce projet impliquerait les agriculteurs du GRAB (au moins les 8-10 agriculteurs bio les plus motivés dans un premier temps, puis les agriculteurs bio motivés, adhérents au GRAB ou non, puis éventuellement les agriculteurs non bio), puis la recherche (INRA, CIRAD).
- Il s'appuierait sur un **réseau d'évaluation variétale** impliquant
 - une ou des structures d'expérimentation (SEA, Chambre, CFPPA du Carbet) pour mettre en place des **essais analytiques en station**, mis en place selon des protocoles "standards", suivis et analysés par les conseillers/techniciens concernés,
 - un **réseau de fermes accueillant des essais "en bandes"**, mis en place chez les agriculteurs selon des protocoles allégés, suivis par les agriculteurs et/ou les techniciens/conseillers concernés.

Ces essais pourront concerner dans un premier temps des variétés du commerce (pour évaluer leur adaptation au contexte tropical et produire des références rapidement mobilisables par les agriculteurs), puis des travaux visant à évaluer et multiplier des ressources génétiques ou variétés populations (patrimoniales ou issues de banques de semences) dans un second temps.

Les travaux éventuels de sélection/amélioration variétale et multiplication pourraient être menés conjointement par les stations (SEA notamment) et les agriculteurs motivés par l'une ou l'autre des espèces citées précédemment, en fonction de leur intérêt pour ladite espèce.

Sur la base de travaux de l'ITAB en métropole, des modèles de protocoles d'expérimentation et de schéma d'évaluation/sélection ont été proposés pour les travaux analytiques en station, ainsi que pour les essais chez les agriculteurs. Ces modèles seront à décliner en fonction des espèces concernées par les essais, les objectifs des essais et les moyens pour réaliser ces essais (moyens humains, surface...). Ces modèles ont permis aux agriculteurs et techniciens d'appréhender le travail que peut représenter la mise en place d'essais (et à fortiori d'un réseau d'essai) en station et chez des agriculteurs.

- Ces travaux nécessitent un **important travail d'animation du réseau d'acteurs, et de centralisation des données, d'analyse, de diffusion des résultats**, voire de collecte, stockage et diffusion des éventuelles semences produites. L'idée de créer une "**maison de la semence**" a été envisagée.
- Des moyens financiers et humains sont nécessaires pour mener à bien un tel projet. Quelques pistes de financement ont été identifiées, mais sont encore à creuser, notamment dans le but de "pérenniser" autant que faire se peut, la démarche. Ces pistes sont les projets GO PEI, Casdar IP, le plan Ambition Bio. L'accompagnement de ce type de projet nécessiterait également de disposer d'un ou de conseillers/techniciens formés et compétents dans le domaine des semences et de la sélection, afin d'accompagner au mieux la démarche. Les collectivités locales/territoriales seront rapidement sollicitées afin d'évaluer la possibilité d'accompagnement de ce futur projet.
- Le projet à venir ne pourra fonctionner qu'avec l'investissement dans le temps des agriculteurs (les 8-10 premiers les plus motivés au démarrage, puis l'ensemble des agriculteurs intéressés), sous l'égide d'un **comité de pilotage regroupant les différents acteurs (techniques, politiques, financiers)** impliqués qui définiront les orientations du projet, et d'un **comité technique regroupant les acteurs de terrain (agriculteurs, techniciens, conseillers)** qui s'assureront de la bonne marche du projet et des essais en stations et chez les agriculteurs.
- Enfin, un **calendrier prévisionnel ambitieux** a été établi :
 - Enquête chez les agriculteurs au premier trimestre 2019, par la Chambre d'Agriculture, le GRAB Martinique, l'Association les Cols verts
 - Identification des espèces prioritaires sur lesquelles travailler : premier trimestre 2019
 - Définition des protocoles d'essais pour fin février 2019 par le comité technique puis démarrage des premiers essais chez les agriculteurs intéressés et en station (SEA notamment)

- Clarification de la stratégie : Quel réseau mettre en place ? (essais en station et/ou chez des agriculteurs; nombre d'essais, quels agriculteurs...) premier trimestre 2019, par le GRAB

Mardi 18 et Mercredi 19 Décembre : Enquêtes producteurs (construction de la grille d'enquête et tests sur le terrain)

Présents : Laurie Mouillou (CTM/SEA), J. Ollon, H. Marie-Nely et I. Jean Baptiste (Chambre d'agriculture), K. Adele (GRAB)

Pour la réalisation de la trame d'enquête, la méthode CQCOQP a également été utilisée.

Cf. carte XMind et construction enquête en Annexe 4.

Cf. trame d'enquête produite en Annexe 5.

La grille d'enquête a été réalisée suite à des échanges entre conseillers et agriculteurs, puis amendée suite à des tests réalisés sur le terrain. Cette trame est une base qu'il faudra retravailler, afin de mutualiser les efforts, et éviter de solliciter plusieurs fois les agriculteurs. Elle sera en effet mutualisée / harmonisée entre différentes structures : GRAB, Chambre d'Agriculture et Association les Cols Verts, chargées de réaliser différentes enquêtes auprès du même public en 2019.

Elle intègre des questions générales sur les exploitations, permettant ainsi de réaliser, parallèlement à l'enquête sur les semences, une étude de la typologie des fermes maraîchères de Martinique, qui n'existe pas à ce jour.

Elle se focalise ensuite sur les semences : quelle approvisionnement (origine, semences bio ou non, ...), les problèmes rencontrés (approvisionnement, qualité, diversité, ...), et les principales espèces utilisées (et les besoins et problèmes spécifiques rencontrés).

La grille a été testée auprès de Mr Adèle, présent pour sa construction, puis Mme Retory (Morne Rouge) et Mr Terne (Le Lorrain).

Jeudi 20 et Vendredi 21 Décembre : Synthèse et Restitution de la mission

Présentation du projet MadinBioSem et de la réflexion engagée lors de la mission auprès des agriculteurs bio du GRAB Martinique, et d'une délégation du GDA EcoBio de Guadeloupe

Présents : C. Chartol (Association Les Cols Verts), L. Mouillou (SEA/CTM), J. Ollon, I. Jean-Baptiste, H. Marie-Nelly (Chambre d'agriculture), MF Servier (Ruralité Multiservices, pour le GRAB), R. Rijo, A. Terne, ML Mergirie, B. Allebe, H. Mariassousse, F. Lislet, R. Rye, Y. Dondin, L. Tisgra, A. Retory (GRAB), C. Cesaire, Y. Athalys, H. Capitolin (GDA EcoBio Guadeloupe), J. Miatekela (Legta de Croix Rivail).

Une fois par trimestre, les agriculteurs bio organisent un marché bio en Martinique. A cette occasion, la manifestation organisée au CFPPA du Carbet a permis :

- De regrouper de nombreux agriculteurs bio de Martinique,
- Visiter les parcelles en AB du CFPPA, notamment une parcelle sur laquelle un essai variétal de salades était mis en place,
- D'inviter une délégation d'agriculteurs bio du GDA EcoBio de Guadeloupe, intéressés par le projet MadinBioSem.

Suite au marché, une restitution des travaux de la semaine a été faite et a permis de nombreux échanges entre agriculteurs et conseillers.

En particulier, les échanges ont abouti au constat que la problématique martiniquaise (besoins en semences biologiques de variétés adaptées) est partagée en Guadeloupe. Le travail d'enquête pourrait donc se faire également en Guadeloupe, en réutilisant la trame qui sera proposée en Martinique. Elle permettrait d'identifier les problématiques spécifiques à la Guadeloupe, et pour les problématiques communes avec la Martinique, un projet inter-DOM, impliquant Guadeloupe et Martinique (voire au-delà), pourrait voir le jour sur la question des semences en AB. Et s'appuyer notamment sur un réseau (*Apeca : Association Pour une Agriculture Paysanne et Écologique dans la Caraïbe*) auquel la Guadeloupe adhère mais par la Martinique.

BILAN ET PERSPECTIVES

En conclusion de la mission, nous avons pu constater une dynamique forte (et nouvelle) chez les agriculteurs bio de Martinique, et une volonté de trouver rapidement des solutions aux problématiques de semences, afin d'améliorer l'autonomie des agriculteurs, et leur indépendance vis à vis de la métropole. Il faut capitaliser sur cette dynamique et ne pas la laisser s'essouffler !

Des réunions du comité technique vont être organisées dès janvier 2019 pour i) finaliser le questionnaire d'enquête, définir qui fait quoi (GRAB, Chambre d'Agriculture, Les Cols Verts) et démarrer l'enquête chez les producteurs, et ii) affiner la stratégie globale à mettre en place et réfléchir aux sources de financement possible.

Pour la suite, plusieurs pistes ont été proposées :

- Tout d'abord le montage d'un projet de Recherche-Action dont les bases ont été posées lors de la mission,
- La mise en place d'essais (évaluation variétale, variétés du commerce, issues de métropole) dès le premier semestre 2019,
- Puis l'amélioration des compétences des agriculteurs par un voyage d'étude d'une part (en métropole, à l'occasion de Tech&Bio par exemple, afin de rencontrer des opérateurs de la filière semences) et par la formation d'autre part, telle que déjà réalisée par le passé par l'ITAB en Martinique. Celle-ci pourrait ponctuellement être reproduite si besoin (dans le cadre de formations Vivea par ex.), et envisagée dès le troisième trimestre 2019.

Ainsi que l'amélioration des compétences des conseillers/techniciens des Antilles en matière d'AB, et de semences en particulier, par une ou des formations en métropole (à construire), et qui permettrait de disposer localement de personnes ressources à même d'accompagner les projets d'évaluation variétale et de production de semences et les agriculteurs au quotidien. Ces personnes ressources sont nécessaires à l'animation des réseaux d'évaluation variétale et de sélection, elles jouent un rôle majeur dans la pérennisation des réseaux, l'analyse et la diffusion/valorisation des résultats auprès des agriculteurs.

- Dans le dispositif de recherche-action à mettre en place, le SEA pourrait devenir centre de ressources (pour la Martinique, voire au-delà), en termes de ressources techniques (compétences à développer sur la sélection et la production de semences), et devenir une "banque de semences" à disposition des agriculteurs, un centre de formation pour les agriculteurs, et le lieu où centraliser le matériel spécifique nécessaire au projet "semences biologiques"...
- Au-delà de l'acquisition de références techniques pour des variétés du commerce adaptées au contexte tropical, ce projet peut (doit) également permettre de développer l'autonomie des agriculteurs en matière de production de semences (pour des variétés populations du domaine public), mais aussi de valoriser des espèces/variétés patrimoniales. Ces deux aspects ("semences paysannes" et variétés

"locales") pouvant être des arguments commerciaux intéressants à valoriser auprès des collectivités et des consommateurs.

- Enfin, pour l'ensemble du projet, il sera nécessaire d'identifier un ou des animateurs (disposant déjà de compétences sur les questions traitées, ou à former rapidement) chargé(s) de la rédaction du projet qui fera suite à MadinBioSem, puis de l'animation de ce projet et de l'accompagnement technique des professionnels impliqués. Il(s) sera(ont) également chargé(s) de communiquer largement sur le projet, dès sa mise en place (voire en amont pour impliquer les collectivités locales et trouver les financements nécessaires à sa réalisation, ainsi que le grand public) puis tout au long du projet afin que la dynamique des producteurs ne s'essouffle pas.

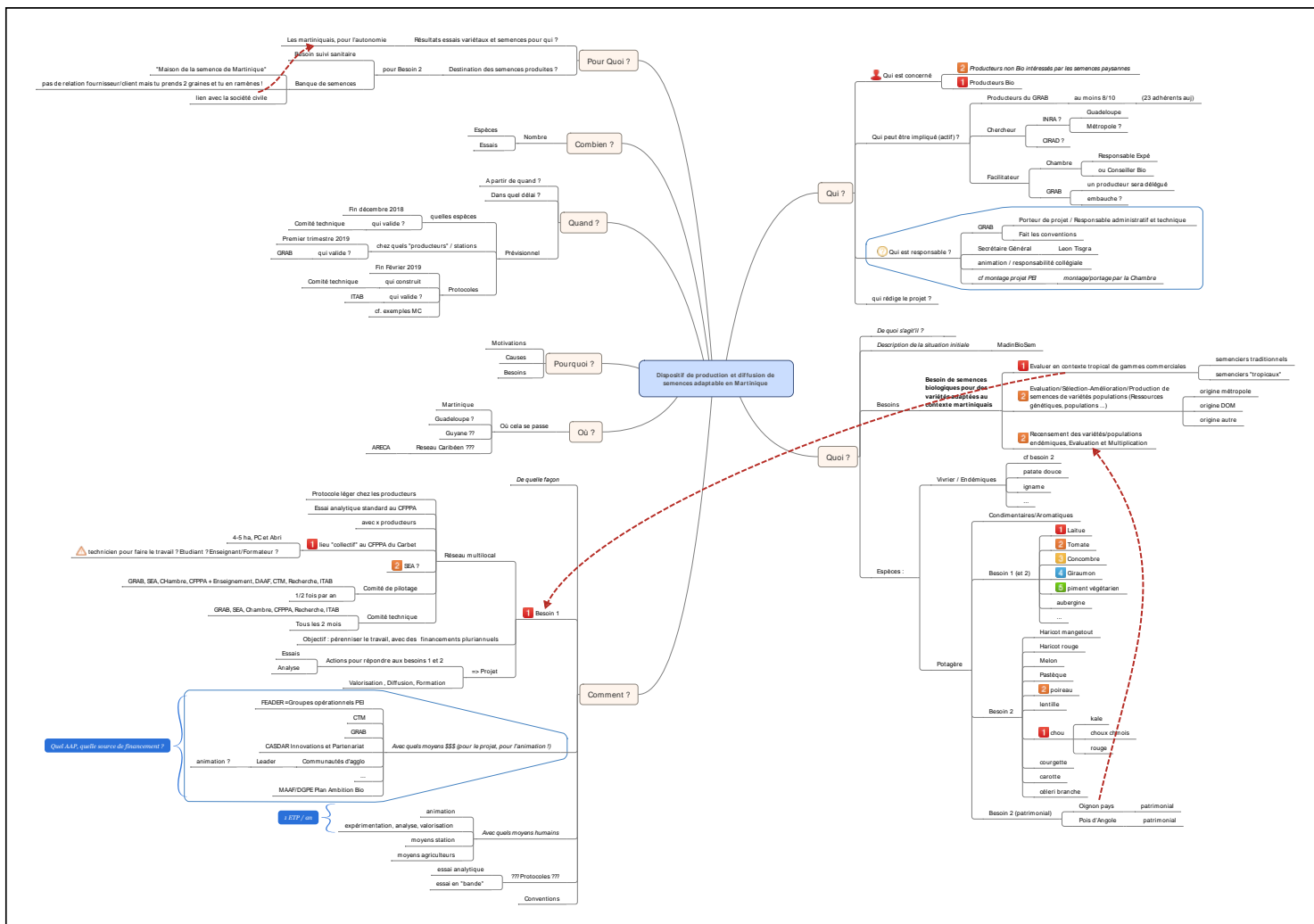
Annexe 1 :
Programme prévisionnel :



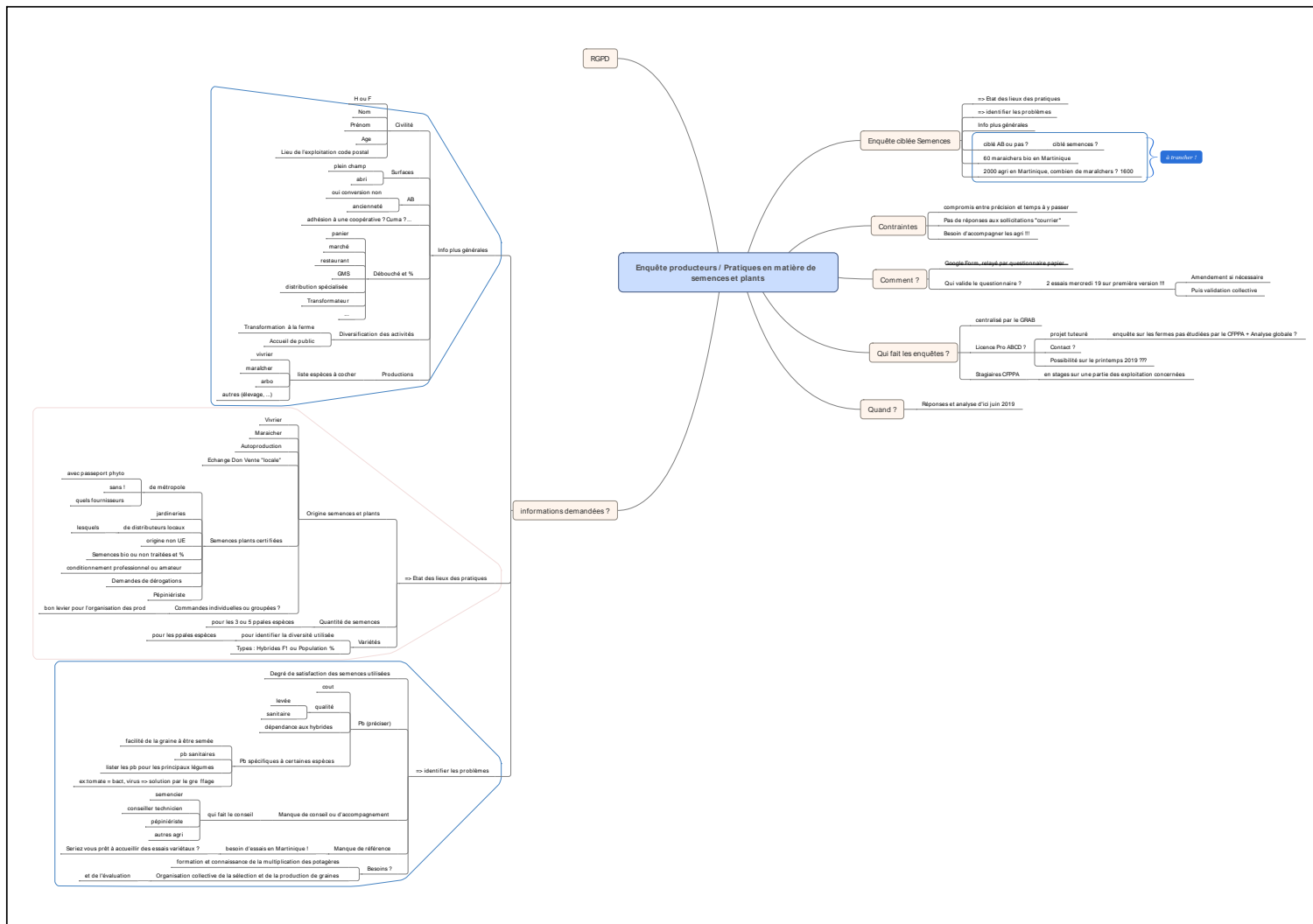
Programme

| Date | Matin | Après-midi |
|----------|--|--|
| Lundi | <p><u>Réunion d'information</u> La réglementation pour la production, la vente et la conservation des semences bio</p> <p>Lieu : Chambre d'agriculture 8h30/11h</p> | <p><u>Réunion de travail</u> Echange sur les dispositifs de production et de diffusion des semences adaptable en Martinique (engagement stratégie orientation individuelle et/ou collective)</p> <p>Lieu : Chambre d'agriculture – 13h /16h</p> |
| Mardi | <p><u>Réunion de travail</u> Préparation et la conception de la grille d'enquête diagnostic pour connaître les variétés utilisées, les pratiques chez les agriculteurs bio et les fournisseurs locaux</p> <p>Lieu : Chambre d'agriculture - 8h30/12h – 14h /16h</p> | |
| Mercredi | <p><u>Visites chez 2/3 producteurs bio</u> Test de la grille d'enquête</p> <p>Agriculteurs à déterminer</p> | |
| Jeudi | <p><u>Réunion de travail</u> Appui pour les traitements des données (choix d'outils et de méthodes)</p> <p>Lieu : Chambre d'agriculture 8h30/12h – 14h /16h</p> | <p><u>Réunion des producteurs</u> Présentation du projet « MadinBioSem » et des objectifs de cette mission n°1 Synthèse réglementaire Présentation de la grille d'enquête et du dispositif pressentie pour la production de semences bio en Martinique Echange avec les producteurs / détermination d'une stratégie Un exemple avec les producteurs bio de Guadeloupe</p> <p>Lieu : CFPPA du Carbet 14h / 17h</p> |
| Vendredi | <p><u>Réunion de travail</u> Appui sur le protocole d'évaluation variétale des semences Echanges sur les alternatives de travail développement (inter-DOM) Bilan de la mission</p> <p>Lieu : Chambre d'agriculture - 8h30/12h</p> | |

Annexe 3 : Carte XMind "Stratégie"



Annexe 4 : Carte XMind Construction de la trame d'enquête



Annexe 5 : Trame d'enquête

Questionnaire Producteur / Quel utilisateur de semences bio êtes-vous ?

!!! Ne pas oublier les Informations RGPD !!!

Ex de FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Vous êtes invités à participer à une enquête pour recueillir des informations sur les semences biologiques. Cette enquête est menée dans le cadre du projet MADINBIOSEM. Le but de MADINBIOSEM est de stimuler la production et l'utilisation de semences biologiques, ainsi que la sélection de variétés pour l'agriculture biologique. Dans cette enquête, nous étudions les expériences et opinions des agriculteurs sur l'utilisation des semences biologiques. Les données obtenues serviront de base pour mener d'autres recherches sur la sélection et la production de semences biologiques dans les Antilles.

VOS DROITS EN TANT QUE PARTICIPANT

La participation à cette étude est volontaire. Vous pouvez retirer votre participation à tout moment, sans conséquences.

CONFIDENTIALITE

Aucune donnée personnelle sensible n'est collectée. Votre identité sera protégée et toutes les données seront anonymisées.

Lu et approuvé
Le Producteur

Date :

Enquêteur :

INFORMATIONS GENERALES

- Nom :
- Prénom :
- Sexe :
- Age :
- Nom de l'exploitation (le cas échéant) :
- Statut :
- Commune de l'exploitation :
- Code Postal :
- Contact :
 - Tel:
 - Mail:

- Formation : Agricole ou non, niveau
- DJA ?

- Surface totale (m2) et surface cultivée
- Surface cultivée en culture légumières/vivrières:
 - Plein champ :
 - Sous abri :

- Agriculture Biologique
 - Oui / En conversion / Non (*enquête vers producteurs non bio en fonction des moyens disponibles*)
 - Date de conversion ou installation en AB

- Adhésion à un groupement (coopérative, Cuma, ou informel ...)

- Oui / Non
- Si oui :
- Main d'œuvre : nb d'ETP
 - Aide familiale ?
 - Stagiaires ?
- Chiffre d'affaire Maraîchage (et % du CA total) :
- Commercialisation et débouchés (et pourcentage de chiffre d'affaire par débouché):
 - Marché
 - Vente à la ferme
 - Paniers
 - Restaurant
 - GMS
 - Magasin spécialisé bio
 - Transformateur
- Diversification des activités
 - Transformation à la ferme
 - Production de semences/plants (pour l'autoconsommation, les collègues, jardiniers, ...)
 - Accueil de public
 - Agrotourisme
 - Formation (grand public ou "scolaire")
 - Autre (préciser)

PRATIQUES EN MATIERE DE SEMENCES

- Productions cultivées
 - Espèces vivrières
 - Igname
 - ...
 - ...
 - Espèces maraîchères
 - Tomate
 - ...

- ...
- Arboriculture
 - Coco
 - ...
- PPAM
 - ...
 - ...
- Horticulture florale
 - ...
- Autre (élevage, ...)
 - Préciser

POUR CHAQUE ESPECE VIVRIERE OU MARAICHERE (OU 8-10 ESPECES MAJORITAIRES) :

- Origine des semences et plants utilisés
 - Autoproduction
 - Échange / Don / achat local
 - Achat individuel ou groupé
 - Achat de semence via :
 - Métropole
 - Avec ou sans passeport phyto :
 - Fournisseurs principaux : préciser
 - Jardineries
 - Distributeurs locaux (préciser)
 - Semences non UE (Amérique du nord, ...) préciser
 - Autres origines (préciser, ex Kokopelli, banques de semences ...)
 - Semences certifiées ou non ?
 - (y accordez vous de l'importance ?)
Remarque : semence certifiée = définition du SOC (pas semence certifiée AB)
- Utilisation de semences bio oui/non, et % de semences bio pour les principales espèces cultivées

- Demandez-vous des dérogations pour utiliser des semences NT ? si oui pour quelles espèces
- Type de conditionnement : professionnel (grande quantité), amateur (petite quantité)
- Quantités de semences utilisées annuellement pour les principales espèces (*question qui nécessite de l'anticipation !!! et de la préparation*)
- Avez-vous recours aux services d'un pépiniériste ou produisez-vous vos propres plants ? Si oui, dans quelle proportion ?
- Variétés pour les principales espèces (hybride F1 ou non, nom de variété)
- Comment faites-vous le choix de tel ou tel variété ?
 - Par défaut (je prends ce que je trouve)
 - Ou
 - Conseiller (GRAB, CA, ...)
 - Vendeur / informations du catalogue (en métropole ou aux Antilles)
 - Pépiniériste
 - Conseil de collègues maraîchers
 - Expérience personnelle (succès/échec d'essais particuliers)
 - Internet
- Connaissez-vous le site www.semences-biologiques.org ?
- Si oui l'utilisez-vous pour rechercher les variétés disponibles en semences biologiques ?
- Si oui l'utilisez-vous pour demander vos éventuelles dérogations quand vous utilisez des semences non traitées ?

NIVEAU DE SATISFACTION CONCERNANT LES SEMENCES ET PLANTS UTILISES

- Facilité d'approvisionnement : Facile – Modéré – Difficile - Impossible
- Coût des semences : Abordable – Modéré – Élevé – "presque rédhibitoire"
- Qualité de la semence utilisée

- Sanitaire : Bonne – Moyenne – Mauvaise – Très mauvaise
- Levée/germination : Bonne – Moyenne – Mauvaise – Très mauvaise
- Diversité de l'offre : Bonne (suffisante) – Moyenne – Mauvaise (insuffisante)
- Adaptation au contexte tropical : Bonne (suffisante) – Moyenne – Mauvaise (insuffisante)
- Niveau d'informations sur les variétés utilisées (Ex : hybride F1 ou non ?) Faible – moyen -suffisant
- Connaissance de ce qu'est un hybride F1 et de l'impossibilité de le reproduire ? oui / non

BESOINS EN MATIERE DE SEMENCES ET PLANTS : Prioriser de 1 à xx

!!! Pour ces questions, différencier la priorité ou l'importance de l'urgence !!!

- Références agronomiques sur les variétés en contexte tropical (cycle, productivité, tolérance aux bioagresseurs ...)
- Sélection / Amélioration de variétés en contexte tropical
- Connaissance sur les techniques de sélection et de multiplication
- Améliorer la qualité sanitaire des semences et plants "locaux" (notamment pour les espèces vivrières et les légumes pays)
- Autre ...

QUESTIONS SUBSIDIAIRES (A REFORMULER/PRECISER) ?

- Connaissance de variétés "locales" dans des jardins ou fermes intéressantes à préserver/multiplier ???
 - Si oui, où ? Contact ?
- Êtes-vous prêt à participer à une réseau d'évaluation variétale pour des cultures vivrières/maraîchères (*expliquer en quoi cela consiste et l'investissement nécessaire*) ?
 - Si oui pour quelle(s) espèce(s) ?
 - Sur Quelle surface ?
- Êtes intéressés pour sélectionner et multiplier des cultures vivrières/maraîchères ?
 - Si oui pour quelle(s) espèce(s) ?
 - Sur Quelle surface ?

Annexe 6 : Autres éléments à retenir pour éventuelles suites à donner

Semences

- Le site www.semences-biologiques.org semble peu connu des agriculteurs et des conseillers locaux (Martinique et Guadeloupe). Peu de dérogations sont demandées alors qu'il y a beaucoup de semences NT utilisées (semences pour amateurs, issues de jardinerie notamment). Une information ciblée sur le public des DOM semble nécessaire (en s'appuyant sur les OC et les conseillers Chambre, les référents RITA ?).
- Le principal verrou à l'utilisation de semences biologiques de métropole semble être le passeport phytosanitaire – au coût astronomique - nécessaire à "l'importation" vers les Antilles de semences bio. Une bonne partie des semences bio utilisées arrive donc de manière illicite.
- Autre verrou identifié : l'absence d'organisation collective (coopérative, par ex.) ou même de pépiniériste certifié AB, permettant de réduire les coûts d'importation des intrants (dont les semences), la mutualisation de l'achat et le stockage de graines, ou de terreau, et de la production de plants bio.

Commercialisation

- Un défaut de connaissance des agriculteurs des règles en matière d'affichage sur les lieux de vente est également constaté.

Changement d'échelle

- D'autres problématiques (élevage notamment) ont pu être identifiées et pourraient nécessiter un appui des ITA métropolitains, pour accompagner le changement d'échelle de certaines exploitations bio aux Antilles, et pour lequel, ni les agriculteurs ni les conseillers ne semblent armés.
- En matière d'élevage, le coût des intrants est également un facteur limitant important du développement de la production (ex. coût des poussins en poule, coût de l'aliment nécessairement importés de métropole).

Intrants

- Intrants pour la protection des végétaux : inventaire à réaliser en Martinique pour identifier les espèces pour lesquelles des dossiers de demande de reconnaissance de Substance de base pourraient être réalisés. Parmi les exemples cités :
 - Décoction de feuilles de tomate = répulsif fourmi et/ou insecticide
 - Décoction de manioc amer = répulsif contre charançon et courtilière
 - Feuilles d'acacia utilisées entières, posées sous les mottes de légumes à la plantation, pour lutter contre les ravageurs des racines de légumes
- Porte-greffes : piste intéressante pour lutter contre de nombreux ravageurs du sol, notamment contre le flétrissement bactérien en solanacées, en utilisant des solanacées endémiques (aubergine diable) comme porte-greffe. Cela pose le problème réglementaire de l'utilisation de cette espèce d'une part, ainsi que l'absence de pépiniériste sur les territoires concernés, pour réaliser le greffage.

Aides

- Comme en métropole, le versement des aides a énormément de retard aux Antilles. Cela est d'autant plus problématique pour des agriculteurs installés sur petites surfaces, pour certains au RSA, et dont la trésorerie ne permet parfois même pas d'acheter les semences nécessaires à leur activité (et encore moins de payer le passeport phytosanitaire censé les accompagner !)